

Informations de base	
2024/2917(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles concernant l'enregistrement et la protection des indications géographiques, des spécialités traditionnelles garanties et des mentions de qualité facultatives Subject 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		
	Commission pour avis		Date de nomination
	JURI Affaires juridiques		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
30/10/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)08001	
30/10/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/11/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/01/2025	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2917(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/10/01328

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2024)08001	30/10/2024	
Document annexé à la procédure	C(2025)4564	02/07/2025	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	